

BUREAU DU VENDREDI 7 AVRIL 2023

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 31 mars 2023 s'est réuni le 7 avril 2023, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
 - Noëlle CHENOT- Maire de SURZUR - Vice-Présidente
 - Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
 - Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
 - Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
 - Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
 - Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
 - Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
 - Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
 - Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
 - François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
 - Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
 - Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président
-
- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
 - Roland TABART - Maire d'ARZON
 - Patrick EVENO - Maire de BADEN
 - Freddy JAHIER- Maire de COLPO
 - Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
 - Yves DREVES - Maire de LE BONO
 - Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
 - Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
 - Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUELTAS
 - Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
 - Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
 - Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
 - Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
 - Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
 - Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
 - Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
 - Sylvie SCULO - Maire de SENE
 - Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
 - Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont été représentés :

- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE était représentée par André BELLEGUIC

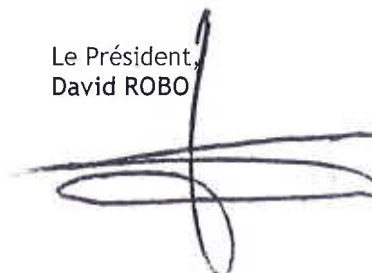
Ont été excusés :

- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP
- Jean LOISEAU - Maire de L'ILE D'ARZ
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELEN

Ont été absents :

- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR

Le Président,
David ROBO



-20-

SEANCE DU BUREAU DU 07 AVRIL 2023

EAU

**PLU DE LA COMMUNE DE L'ILE AUX MOINES
APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Dans le cadre de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de L'ILE AUX MOINES, la procédure de révision du zonage d'assainissement des eaux usées a également été conduite pour mise en cohérence des documents.

Le Bureau a arrêté la révision du zonage de L'ILE AUX MOINES le 8 juillet 2022.

L'enquête publique portant sur la révision du zonage d'assainissement des eaux usées de L'ILE AUX MOINES a eu lieu du 10 octobre 2022 au 10 novembre 2022 en mairie.

Le commissaire-enquêteur a rendu son rapport en date du 9 décembre 2022 indiquant son avis favorable assorti de quatre recommandations ne remettant pas en cause l'équilibre global du projet.

Aucune modification du zonage mis à l'enquête publique n'étant à apporter, il appartient au bureau de se prononcer.

Par conséquent, il vous est proposé :

- *d'approuver le zonage assainissement de la commune de ILE AUX MOINES tel que figurant en annexe ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

ANNEXE - Zonage d'assainissement des Eaux Usées de l'ILE AUX MOINES

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération



Zonage d'assainissement des Eaux Usées de la commune de l'île aux Moines

APPROBATION

CARTE DE DELIMITATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

 ZONE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

 ZONAGE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Echelle : 0 100 200 300 400 Echelle : 1:5 000

Réalisation : Mars 2023

